



# **SAUVONS LE CARIBOU**

Mémoire remis à la Commission indépendante  
sur les caribous forestiers et montagnards

Par Charles Montpetit  
citoyen montréalais

30 mai 2022

## **L'auteur**

*Charles Montpetit est un écrivain, un illustrateur et un activiste, lauréat du Prix du gouverneur général, d'un Signet d'or et d'un White Raven de la Bibliothèque internationale pour la jeunesse (Munich). Il lutte de longue date pour la protection de l'environnement, et a notamment amené la Ville de Montréal à réduire les dégâts dus aux circulaires en contrôlant plus sévèrement leur distribution, à partir de 2023.*

## **Le symbole**

Commençons par un aspect abstrait, mais hautement significatif. Le caribou est, bien sûr, un emblème national. Si nous n'arrivons pas à préserver un animal aussi fortement lié à notre identité collective, quelle chance aura n'importe quelle autre espèce menacée – voire la race humaine elle-même, puisque les changements climatiques mettent tout autant en péril ?

Contrairement à ce qu'ont laissé entendre certains de nos élus, le devoir que nous avons de protéger une espèce ne doit pas être ajusté en fonction d'impératifs financiers ou de l'inconfort que cela crée sur le plan politique. Une fois qu'on a reconnu l'importance de la diversité biologique dans un écosystème, on ne peut soudainement tenter de justifier des exceptions dans le cas de certains animaux, sous le prétexte qu'ils ont moins de valeur que les profits d'une entreprise, ou encore qu'il serait trop ardu de veiller à ce que l'activité humaine n'ait pas de conséquence fatale pour eux. Lorsqu'on choisit de rétrécir ainsi le biotope où nous évoluons, on accélère notre propre extinction.

## **Un principe de base**

Soulignons d'abord ce qui devrait être une évidence : quand on détermine une limite au-delà de laquelle il ne faut pas endommager un habitat de façon à maximiser les possibilités de survie d'une espèce par ses propres moyens, on parle d'environnements déjà compromis, et on ne doit pas accepter cavalièrement tout ce qui est en deçà de ce seuil. Autrement dit, il faut tenter de renverser tout déclin avant qu'il n'atteigne le point critique. Et puisque la circulation des caribous entre des zones fréquentées par différents groupes permet de renforcer leur diversité génétique, il serait absurde d'espérer des progrès sans avoir facilité de tels déplacements.

Si, au contraire, nous en sommes rendus à créer des enclos et à « gérer les prédateurs », c'est parce que le gouvernement n'a, jusqu'ici, pas respecté les engagements qui avaient été pris par le passé, et a laissé la situation se détériorer. La solution consiste donc à faire marche arrière (entre autres, en restaurant des chemins forestiers abandonnés), et non à tenter de trouver des solutions sans pour autant réduire l'exploitation des ressources naturelles qui a créé le problème en premier lieu. Pire encore, maintenant qu'on a attendu si longtemps avant d'agir, on ne peut invoquer la détérioration avancée de la situation pour prétendre qu'il est déjà trop tard et baisser les bras.

## **Comptabiliser TOUS les bénéfices**

La valeur d'un boisé ne commence pas à partir du moment où on débite les arbres en planches. On ne peut donc considérer que le revenu de l'industrie forestière est le seul élément qui doit être pesé en contrepoint de la création d'aires protégées. Les forêts laissées à l'état naturel, le rétablissement des conditions originales et le tourisme découlant de la préservation de l'environnement également des bénéfices et des emplois, et méritent tout autant de peser dans la balance lorsqu'on évalue le pour et le contre de l'aide aux caribous (un calcul qui n'a pas vraiment été fait jusqu'ici).

En cette ère où l'on prend de plus en plus conscience des graves préjudices qu'ont subi les communautés autochtones, on ne peut non plus écarter du revers de la main les droits ancestraux et la survie culturelle de ces dernières, deux facteurs étroitement liés à la préservation de la faune. Non seulement avons-nous un devoir de réparation à l'égard des Premières Nations, mais comme l'ont amplement montré les poursuites intentées par ces dernières contre différents paliers de gouvernement dans l'ouest du pays, le coût juridique de la surdité volontaire de nos dirigeants pourrait facilement atteindre des sommets inégalés si nous ne faisons aucune concession sur ce plan. Tout ça en plus de détruire notre réputation à l'échelle internationale, ce qui peut engendrer des pénalités fort concrètes comme l'annulation des certifications dont l'industrie a besoin pour répondre aux besoins du marché.

## **Les scénarios envisagés**

La première option envisagée par la Commission (scénario consultatif révisé) a beau constituer un pas dans la bonne direction, c'est déjà un compromis très lourd pour la faune, les autochtones et tout le reste de la population qui bénéficiera inévitablement d'un meilleur équilibre environnemental. Pour éviter les biais en faveur de l'industrie, ce scénario mériterait donc d'être amélioré avec des aires protégées et de meilleurs liens entre les zones fréquentées par les caribous.

Quant à la deuxième option (scénario « sans impact forestier » qui vouerait, ironiquement, le quart des caribous forestiers à leur perte), elle ne devrait même pas mériter l'attention de la Commission.

## **Recommandations**

- Rejet du scénario 2, qui décimera rapidement des caribous au Pipmuacan, à Val-d'Or et à Charlevoix
- Interprétation du scénario 1 comme un minimum devant absolument être amélioré pour être crédible
- Réduction de la perturbation de l'habitat à 35% (ou moins, pour accélérer la remontée des caribous) :
  - Réduction majeure des coupes forestières dans l'habitat
  - Accroissement de la connectivité dans les zones fréquentées par les caribous
  - Restauration de l'état original du territoire
- Inclusion des bénéfices de la préservation, de la restauration et du tourisme dans toute évaluation
- Consultation d'experts autochtones et de spécialistes d'autres domaines que l'industrie forestière.